

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

L' Abeille.

13ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

13ème Année.

VOL. XIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 22 JANVIER, 1880.

No. 19.

La plus grande douleur.

Oui, mon Dieu! nous pouvons sans que l'âme succombe,
Laisser notre bonheur en se penchant vers elle,
Nous pouvons au matin former un rêve pur,
Tout d'amour et de paix, tout de flamme et d'azur,
Puis livrer les débris de sa beauté ravie
À ce vent du désert, qui laisse notre . . .
Sans fleur et sans épi comme un champ moissonné .
Incliner notre front pâle et découronné,
Et devenir semblable à cette pauvre plante
Qui n'est pas morte encore, et qui n'est plus vivante.
Nous pouvons voir gisant sur un lit de douleur
Celui qui nous restait, l'ami consolateur,
Compter chaque moment de son heure dernière,
Poser nos doigts tremblants sur sa froide paupière,
Et baiser son visage, et nous dire : Il est mort!
Nous le pouvons, mon Dieu! (Parfois le cœur est fort.)

Mais aimer une autre âme, et la trouver si belle
Qu'on frémit de bonheur en se penchant vers elle.
Puis, un jour, contempler d'un regard impuissant
Sur sa beauté céleste une ombre qui descend ;
De cette âme où passait le souffle de la grâce,
Sentir parfois monter quelque chose qui glace,
Bouter, prier tout bas, pleurer d'anxiété,
Craindre, espérer, . . . Longtemps marcher à son côté
Sans oser voir au fond . . . Puis un jour où l'on ose,
Reculer de partout où le regard se pose,
Où fut le feu sacré toucher de froids débris.
Murmurer en tremblant un langage incompris,
où Dieu passa chercher sa lumineuse trace,
Et n'y trouver plus rien . . . rien! pas même un soupir.
Pas en cri douloureux vers l'aube qui s'efface,
C'est trop souffrir!

MARIE JENNA.

La Société Laval.

Son histoire.

(Suite.)

Après avoir énuméré les immenses avantages que l'on peut retirer d'une institution littéraire comme la Société Laval, il ne sera peut-être pas inutile de remonter un peu le cours des années, et de jeter un regard rapide sur les jours fortunés qui ont vu naître et grandir cette intéressante Société. Cette étude du passé pourra nous donner des enseignements pour le présent et l'avenir, et devenir pour nous un précieux encouragement. En effet, les succès que nous aurons l'occasion de signaler ne pourront manquer d'exciter notre émulation et de faire naître dans nos âmes la légitime ambition d'égaliser, sinon de surpasser nos devanciers. Et puis nous trouverons là des noms célèbres, qui figurent aujourd'hui dans les premiers rangs de la société, nous les verrons s'exercer dans les mêmes luttes que nous, vaincre les mêmes difficultés, et gagner les mêmes palmes. Or n'est-ce pas un honneur pour nous d'appartenir à une institution au sein de laquelle des hommes dont le pays s'honore aujourd'hui,

ont fait leurs premières armes, et se sont préparés aux grandes luttes de la vie réelle? Telle est la double pensée qui nous anime en commençant l'histoire de la Société Laval. Puisse-t-elle être utile aux lecteurs de l'*Abeille*.

C'était le 4 décembre 1851, que les élèves pensionnaires de la Grand-Salle se réunissaient pour jeter les bases de cette institution qui devait donner un nouvel élan au développement intellectuel. Ils étaient convoqués par celui que nous saluons aujourd'hui comme notre premier pasteur, Sa Grâce Mgr A. Tachereau, alors Directeur du Petit Séminaire. On l'avait choisi pour diriger les premiers pas de cette institution naissante. Un tel choix était d'un favorable augure pour l'avenir de la Société : conduite par une main aussi habile et aussi expérimentée, elle ne pouvait manquer de faire de rapides progrès et d'atteindre sûrement le but qui lui était assigné.

Je ne puis résister au désir de nommer ici les élèves devotes à qui revient l'honneur de cette fondation. On y reconnaît plusieurs personnages distingués, qui occupent aujourd'hui les hauts degrés de l'échelle sociale, et qui suivent encore avec un intérêt marqué les développements de cette société dont le souvenir leur est cher à tant de titres. Voici les noms de ces valeureux pionniers de la science et du devoir : Damase Gauthier, Président ; Ed. Guilmot, Vice-Président ; Benj. Paquet, F. Laliberté, J. Dumas, John Leo, F.-X. Belanger, Henry Howison, R. Alley, D. Deziel, Azade Trudelle, L. Lomay, J. Berube, X. Parent, F. Hamel, O. Grenier, J.-B. Marcoux, T. Chan donnet, P. Villeneuve, P. Roussel, J. Delage, A. Thibault, secrétaire.

Accordons, en passant, un juste tribut d'hommages à tous ces noms vénérés. Si les jeunes amateurs du beau et du vrai peuvent aujourd'hui trouver un théâtre pour manifester leurs talents et communiquer aux autres quelques étincelles de cette flamme généreuse qui brille au fond de leurs âmes, si tous, nous avons le précieux privilège de développer notre goût par des études aussi utiles qu'agréables, et travailler plus efficacement à nous frayer un chemin glorieux dans la société, c'est aux fondateurs de la Société Laval que nous le devons. Saluons donc avec respect ces ancêtres devotes, admirons-les dans leur œuvre, et jetons leur en passant un cri de reconnaissance.

Après avoir jeté les bases de leur Société, les fondateurs songèrent à lui donner un règlement, et certes, ce n'était

pas la partie la moins importante, ni la moins difficile. Concevoir l'idée d'une institution, même en posant les fondements, est chose assez facile ; mais, quand il s'agit de la soumettre à des règles certaines et invariables, lorsqu'il faut entrer dans les détails d'une législation de laquelle dépend la solidité et la gloire de l'édifice, alors l'œuvre se complique, et il est nécessaire d'avoir recours à toutes les ressources d'une prudence éclairée. Nos prédécesseurs comprirent toute la difficulté de leur mission, mais grâce à leur énergie et à leurs talents ; grâce surtout aux lumières et à l'expérience de leur dévoué directeur, ils se montrèrent à la hauteur de leur tâche, et surent donner à leur société un règlement plein de sagesse, et capable de lui assurer des jours heureux. Ce règlement qui ne contenait d'abord que les points essentiels, reçut dans la suite quelques modifications, et fut considérablement augmenté, surtout en l'année 1869, où fut rédigé un code spécial pour la Société. Nous ne dirons ici qu'un mot des points les plus importants de cette règle ainsi modifiée.

D'abord, l'administration est confiée à un directeur, choisi parmi les prêtres du Séminaire, puis à trois officiers élus tous les trois mois par les membres. Peuvent être reçus membres de la société, tous les élèves des cinq classes supérieures, c'est-à-dire, ceux qui étudient ou ont étudié la littérature. Les membres des quatre dernières classes sont tenus de présenter à la Société au moins un travail chaque année. Ces travaux se divisent en cinq classes : 1o. Des compositions littéraires, historiques, scientifiques ou philosophiques lues en séance ; 2o. Des compositions oratoires sur les mêmes sujets, déclamées après exercices ; 3o. Discussions littéraires, historiques ou scientifiques, préparées d'avance, sans qu'il soit nécessaire d'écrire et d'apprendre par cœur ; 4o. Des discussions improvisées ; 5o. Des exercices de déclamations, lectures, etc. Comme on le voit, cet article donne libre carrière aux combattants : le champ est vaste et ouvert à tous les goûts comme à tous les talents. Quel est l'élève, qui, dans un si vaste parlerre, ne peut au moins recueillir une petite fleur chaque année, quand bien même ce ne serait qu'une humble violette? Aussi, l'article suivant déclare-t-il peine d'exclusion contre ces membres apathiques, qui jouent un rôle tout à fait passif dans la Société, et ressemblent un peu à ces félons paresseux dont parle quelque part le bon Lafontaine. Les articles

suivants traitent de tout ce qui peut être nécessaire au bon ordre de la Société, assignent aux officiers leurs devoirs et leurs privilèges, et déterminent les règles à observer durant le cours des séances. Tels sont les principaux points de cette règle dont la Société Laval éprouve encore aujourd'hui les salutaires effets. C'est à l'ombrage de cette loi tutélaire qu'elle a coulé des jours si prospères, et c'est cette même loi, nous l'espérons, qui lui vaudra encore une longue carrière.

Maintenant, ouvrons les annales de notre Société, et voyons si les efforts et les résultats ont répondu au but que s'étaient proposé ses fondateurs.

A peine les bases de la nouvelle Société sont-elles posées, que nous voyons un grand nombre d'élèves se faire enrôler sous son drapeau, et rivaliser d'efforts avec les fondateurs, pour son avancement et sa prospérité. Comprenant que de l'impulsion donnée par eux à la nouvelle institution dépend peut-être la gloire de son avenir, ils se mettent à l'œuvre avec un zèle et une ardeur vraiment admirables. Dès la première année, la Société compte 35 séances, toutes remplies par des travaux aussi agréables qu'instructifs.

Et tout d'abord, l'histoire ancienne semble captiver les goûts des nouveaux orateurs; et nous les voyons sonder avec la patience et la perspicacité d'historiens consommés, les annales des différents peuples de l'antiquité: l'aridité apparente de telles recherches ne les effraye point; ils savent que cette étude minutieuse de l'antiquité païenne peut jeter de vives lumières sur plusieurs questions douteuses, et donner la clef de bien des mystères. Excités par le noble désir de connaître et d'approfondir, ils se livrent à des travaux sérieux pour faire part, ensuite, à la Société de leurs précieuses connaissances: de là naissent une série de discours et de lectures intéressantes et instructives sur les mœurs, les coutumes, le caractère et les monuments des peuples anciens.

Cependant, ce ne fut pas là le seul théâtre où s'exerça l'activité des membres, et plusieurs autres travaux occupèrent agréablement les nombreuses séances de cette première année; entre autres, une discussion sur le sujet suivant: Quel est l'homme qui a exercé la plus grande influence sur ses semblables. Comme on le voit, la matière était grave: il ne s'agissait pas seulement de donner la palme au héros d'un siècle, ou d'une nation, mais au héros de l'humanité. Jamais, peut-être, la Société Laval n'a pesé dans les balances de sa justice une question aussi importante. Et cependant, c'était le premier pas que nos prédécesseurs faisaient sur le terrain brûlant de la discussion; ce fut un pas de géant.

Une des séances les plus remarquables de cette année, fut celle du 24 Juin, jour de la St-Jean-Baptiste: il y avait congé, et les élèves étaient allés jouir des douceurs de la campagne. C'était à la Société Laval qu'avait été confié le soin de

célébrer notre fête nationale. On avait pensé que les jeunes orateurs dont les talents s'étaient développés dans son sein, et qui commençaient déjà à se familiariser avec les mille subtilités de l'éloquence, sauraient trouver des accents sublimes, lorsque leur cœur et leur imagination seraient enflammés par les élan sacrés du patriotisme: on ne s'était pas trompé. En effet, lorsque le Président de la Société, après avoir réuni tous les élèves sur l'île St Hyacinthe, invita les membres à prendre tour à tour la parole, son invitation ne fut pas stérile; plusieurs orateurs, inspirés par la circonstance, donnèrent libre cours à leurs généreux sentiments, et chantèrent dans de brillantes improvisations nos gloires, nos triomphes et nos espérances. Et certes, il eût été difficile pour eux de ne pas se sentir inspirés: en effet tout, au tour d'eux ne leur parlait-il pas de la patrie? N'apercevaient-ils pas sous leurs yeux la vieille cité de Champlain se dressant avec une imposante majesté sur son rocher si pittoresque? Et dans ces murs décrépits et croulants, que de touchants souvenirs pour un cœur Canadien! Ne parlaient-ils pas eux-mêmes, ces champs glorieux, témoins de la valeur de nos ancêtres, et où tant de fois le sang de l'Anglais s'est mêlé à celui des héroïques défenseurs de la colonie naissante? Certes, il y avait bien là de quoi enflammer l'enthousiasme d'un orateur et d'un patriote: aussi nos prédécesseurs surent-ils profiter de cette belle circonstance, et si depuis, la St-Jean Baptiste a ramené parmi nous des rejoissances plus solennelles, jamais peut-être elle n'a éveillé dans les cœurs des sentiments plus sincères et plus généreux, jamais les élan du patriotisme n'ont trouvé de plus fidèles échos.

Après cette séance solennelle, la Société Laval continua de prospérer et de grandir. A chaque séance, elle recevait dans son sein quelque nouvelle phalange de combattants désireux de se former aux nobles luttes de l'intelligence, et d'assurer ainsi leur avenir. Les fondateurs voyaient donc leur œuvre consolidée et affermie, et il leur était permis d'espérer pour cette chère Société, une durable carrière.

DISCIPULUS.

(à continuer.)

L'Abaille.

"Fortan et hæc olim meminisse juvabit."

QUEBEC, 22 JANVIER 1850.

To the new year.

L'Abaille rompt aujourd'hui avec la coutume pour publier une pièce de poésie anglaise, composée par un de nos confrères. Nous regrettons seulement de ne pas avoir reçu ces vers dès le commencement de l'année 1850.

Little Seminary, Quebec,
January, 16th, 1850.

1. Now has aged time, that fruitful mother,
For seventy-nine, brought forth a brother,
Resembling much, in all, its predecessor
Which in experience, was its lesser.
2. Time's numerous family, in their ages,
Have been divided by such just stages
That all men of every class and climate,
Can, now, their birth exactly divine.
3. This, from symptoms, in the elders face,
Of weaning, we learn, sure in every case;
Nor ask, why judge it thus, the one the other.
Though in nature we do just the other.
4. The youth to honor civil powers combine;
Whilst the church contrives, all to outshine
And as of his coming there's no debate
All join in feasting, his birth to celebrate.
5. In every place, throughout earth's wide domain
From pole to pole, and back again,
Each nation owns his universal sway,
And every paper, let it be what it may,
Is wont to speak of pawns on its till page,
And tell exactly to the day his age
6. Would you like to know the boy's behavior.
Since, he has found himself so much in favor.
Believe, though passing strange it is,
They are few, to whom he favors gives.
In company, he's dark, and winter cold;
But men say he'll milder be when he gets old.

R. H.

Ce sont les Dames Religieuses du Bon-Pasteur et non pas les Sœurs de la Charité, qui ont si bien décoré le salon du Pensionnat lors du dernier concert Prume-Lavallée à l'Université.

Rectification.

Nous n'aurions rien dit de l'accusation d'inexactitude, portée par un confrère contre l'Abaille, dans les quelques remarques qui ont précédé la représentation du Royal Dindon à la soirée de jeudi; mais, comme notre bienveillant * * *, dans son compte-rendu, revient à la charge, nous nous permettrons un tout petit mot.

En octobre dernier l'Abaille disait: "Si l'on en croyait certains bruits indiscrets, nos amis de la Société Ste-Cécile nous prépareraient pour cet hiver une opérette des plus gentilles..." Si elle se permit alors cette inexactitude c'est qu'elle tenait ces renseignements d'un de ses amis, qui occupe un haut rang parmi les dignitaires de la Société Ste-Cécile. Nous ne voulons pas raconter ici les choses plus en détail, mais nous sommes sûrs de ce que nous avançons. Que plus tard, grâce à de nouvelles circonstances de temps, de lieu ou de personnes, l'idée première ait fait place à une autre, c'est possible. Mais au moment où l'Abaille parlait pour la première fois du Royal Dindon, elle ne se trompait pas, à moins qu'elle n'eût elle-même été trompée par ses informants.

D'ailleurs du fait que tous les rôles joués par les élèves dans le Royal Din-

don l'ont été par des membres marquants de la société Ste-Cécile, dont trois officiers en charge, le Président le Vice-Président et un Examineur, ne peut-on pas conclure que la Société Ste-Cécile a pris à cette représentation une part plus grande que celle que son humilité lui permet de revendiquer.

Voilà ce que l'Abaille croit devoir dire pour sa propre justification. Personne ne voudra lui en faire un crime; l'orateur de l'autre soir lui-même n'en gardera pas rancune à sa petite amie.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs la pièce de poésie que nous publions en tête de ce numéro. L'auteur, Marie Jenna, est une femme des Vosges qui fait de très-beaux vers, dans le genre de ceux de Madame Desbordes-Valmore.

Nouvelles locales.

Société Laval.— Cette société donnait encore dimanche dernier une de ces séances si palpitantes d'intérêt qui semblent se multiplier chez elle plus que jamais. M. Adélarde Gosselin débitait un discours aussi éloquent que profond sur la Presse, qu'il considéra comme la plus grande puissance qui fasse mouvoir les ressorts des sociétés modernes. Mettant sous les yeux de son auditoire le rôle néfaste que joue dans le monde la presse immorale et dévergondée de l'impunité, l'orateur fit plusieurs charges vigoureuses contre ces suppôts de l'enfer, qui tournent contre la société ce qui devrait faire son bonheur et sa gloire, et il finit en se prononçant énergiquement contre la liberté illimitée de la Presse, mais pour une liberté sage et limitée.

Élections de la Congrégation : 18 janvier 1880.

Préfet ; Emile Tardivel.
1er assistant ; Edmond Verret.
2nd assistant ; Hubert Lessard.
Secrétaire ; Isaïe Labrie.
Trésorier ; Antoine Bérubé.

M. Herménégilde Dick a été nommé secrétaire de la Société Ste-Cécile.

Société St-François de Sales : Résultat des dernières élections.

Président ; M. Henry Defoy, (réélu.)
Vice-Président ; M. P. Corriveau.
Trésorier ; M. E. Taschereau.
Secrétaire ; M. N. Picher.
Assistant-Secrétaire ; M. E. Bélanger

Société S. Louis de Gonzague.

D'après le dernier cens, notre Société compte quarante-deux membres actifs, tous animés du plus beau zèle. Dimanche dernier MM. Jules Côté, Thomas

Pampalon, Arthur Fournier et John Chaffers ont fait les frais d'une séance aussi utile qu'intéressante.

M. Jules Côté était déjà monté à la tribune ; aussi s'est-il attaqué à un morceau difficile, "le combat de Tancrède et d'Argant" qu'il a interprété heureusement. Son geste est plus dégagé et sa voix a acquis une flexibilité assez marquée.

M. Thomas Pampalon, s'inspirant de l'éloquente simplicité de style de M. J.-B.-A. Ferland nous a conduit avec le jeune pilote chez Louis-Olivier Gamache. Son récit a été très-intéressant ; il y a chez ce jeune orateur un ton de naïveté et de conviction qui le rend particulièrement propre à ces sortes de sujets.

Un morceau à effet a été rendu par M. Arthur Fournier : *Faut-il les tuer tous deux ?* Ce Monsieur en était à son début ; aussi la mémoire travaillait-elle beaucoup. Cependant il a su nous intéresser, et quand nous avons vu le charbonnier calabrais lever son coutelas sur la gorge découverte du jeune français, un frisson involontaire a parcouru nos membres.

Enfin M. John Chaffers nous a dit un des éloquentes pages de Lacordaire sur la Vertu Erin. Sa voix était impressionnée et ses gestes avaient de la facilité et de l'entrain. M. Chaffers réussira s'il s'applique à corriger sa prononciation defective au point de vue de l'articulation, surtout sa voix un peu faible et sourde y gagnera en ampleur et en éclat.

Au revoir.

UN MEMBRE.

Premiers.

Physique.

Philosophie.

Mathématiques.

Algèbre.

Seconde.

L.-A. Rousseau, Thème latin.

Versification.

A. Rousseau, Anglais.

Sixième.

E. Dorion, Explication

E. Papillon, } Explication

L. Côté, } Explication

P. Boisseau, } Mémoire.

L. Côté, } Mémoire.

Le "Royal Dindon."

Comme l'Abaille l'annonçait sur son dernier numéro, le "Royal Dindon" de Luigi Bordèse a été joué jeudi soir, à l'Université. Cette gentille opérette, au dire de tous les connaisseurs, est une des œuvres les mieux écrites de Bordèse. La musique, quelquefois grave, mais le plus souvent folâtre et enjouée, y est empreinte d'un charme irrésistible qui fait, pour ainsi dire, passer en nos cœurs la gaieté, la jubilation qui éclatent dans toute la pièce. Elle cadre en cela parfaitement avec les paroles, respirant, presque partout, la joie, la satisfaction du soldat après la victoire.

Si l'on ajoute à cela l'habileté et le talent dans le chant et l'action, on pourra se former une idée assez exacte du petit concert de jeudi dernier. Lorsque l'Abaille l'annonça pour la première fois, il y a quelque temps, elle commit une grave inexactitude en disant que la Société Ste-Cécile, seule, s'en était chargée ; aujourd'hui, elle doit saisir avec plaisir l'occasion de réparer cette petite erreur en proclamant bien haut la stricte vérité ; c'est que le succès complet du "Royal Dindon," succès qui honore beaucoup les généreux amateurs qui l'ont préparé, est dû pre-qu'en totalité à M. C. Lavigneur.

Sous la direction habile et dévouée de cet artiste, le résultat ne pouvait être équivoque. Toutefois, il faut le dire à sa louange, la préparation d'une soirée comme celle de jeudi, exigeait une grande énergie et un immense désir de se rendre utile et agréable. Voilà pourquoi nous lui dirons, une fois de plus, notre reconnaissance et nos remerciements les plus sincères. Sa générosité n'est jamais en défaut lorsqu'il s'agit de nos récréations et de nos plaisirs.

Plusieurs artistes de Québec avaient bien voulu prêter leur concours à M. Lavigneur pour la circonstance ; à eux aussi un juste tribut d'hommage et de gratitude.

Parmi nos confrères qui ont joué les rôles du Royal Dindon, il n'est que juste de dire que le succès a été à peu près le même pour tous. M. E. Tardivel, dans le rôle de Marcel, M. F. Gravel, dans celui de Henri IV, M. T. Marcoux, dans celui de Léonard, M. A. Falardeau, dans celui de Grand-Jean et le fils de M. Lavigneur dans celui de Gaston, tous ont chanté et déclamé de manière à remporter les suffrages unanimes de l'auditoire.

Un petit point d'interrogation en passant : nous avons remarqué dans la poche de gilet d'un acteur le tuyau d'une respectable pipe de plâtre. Nous nous sommes étonnés de voir le tabac en usage en France, en particulier chez le peuple, au commencement du règne de Henri IV. La fabrication des pipes de plâtre y était, nous croyons, un art à peu près inconnu.

À part l'élégant exposé littéraire de M. E. Tardivel, qui a su trouver comme toujours des paroles heureuses et délicates pour rendre des sentiments non moins distingués, cette soirée a été exclusivement musicale. L'ouverture du jeune Henri, de Méhul, la Reine Blanche de Métra, ont été exécutées à l'emporte-pièce par un orchestre choisi ; un chœur de chasseurs, extrait de la *Fiancée des Bois*, et un solo de violon par M. C. Lavigneur, tel a été le menu de cette soirée. Tous ces morceaux ont très-bien réussi.

Mgr l'Archevêque avait consenti à honorer cette soirée de sa présence, ainsi que plusieurs membres du clergé. ***

Noces d'or de Mgr Cazeau.

Nous continuons la liste des présents offerts à Mgr Cazeau à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Un magnifique pain de-savoie.—Mesdames Nault et A. B. Sirois.

Vie de St-François de Sales: deux volumes.—Mgr Raymond et sa sœur, Madame Veuve A. N. Morin de St-Hyacinthe.

Pratique de la perfection par St-Alphonse: deux volumes.

De superbes bouquets de fleurs naturelles.—Mesdames, C.-A.-P.-Pelletier, A. Lemoine et J. E. Roy.

Imitation de Jesus-Christ: magnifique volume illustré.—M. l'abbé H.-A. Verreault, Principal de l'École Normale, Montréal.

Deux petits savoyards.

On a bien voulu nous communiquer l'extrait suivant d'une lettre d'Europe.

“Je vous écris les mains lourdes de froid et toutes gercées... Ah! que les jours d'été me semblent loin, ses bons jours, si chauds, si longs, pendant lesquels je vous griffonnais avec tant de plaisir mes pensées et mes impressions.—Le soleil tombait d'aplomb sur mon papier, dansait sur l'acier de ma plume et dans les traînées humides où cette dernière vous mettait la fine fleur de son esprit. Je croyais vous écrire du soleil et je me figurais ces petits rayons vous sautant droit dans les yeux à l'ouverture de mon épître. Tout cela n'est plus aujourd'hui que de l'imagination...”

“Une petite histoire bien triste, qui m'a serré le cœur douloureusement l'autre jour et m'a presque fait pleurer. On a trouvé deux pauvres petits savoyards gelés à mort et dans les bras l'un de l'autre, dans la campagne, pas bien loin de Flarigny. Nous étions allés il y a quelques jours faire une promenade de ce côté-là, où l'on a trouvé ces malheureux petits enfants. L'un avait onze ans, l'autre huit. On leur avait refusé un gîte à bien des portes et ils ont fini par tomber de froid! Par bonheur les pauvres petits êtres n'ont pas beaucoup souffert, car on meurt de froid, dit-on, sans presque s'en apercevoir.

“J'ai prié de toute mon âme pour ces pauvres enfants, et je me suis trouvé bien heureux et bien peu reconnaissant de tous ce que j'ai reçu de bon Dieu depuis que je suis au monde. Il y a des êtres bien abandonnés sur la terre, et Dieu pourtant est si bon. Comment concilier tout cela?—J'aime la sainte Madame Swetchine, quand elle nous dit si doucement: “Lorsqu'il y a deux vérités en présence qui nous paraissent opposées, il ne faut toucher ni à l'une ni à l'autre. “Il faut se dire qu'il y en a une troisième cachée dans le sein de Dieu et qui

“se révélera plus tard.” Quel beau jour que celui là! Puisse-t-on tous le voir! Pensez à mes petits savoyards devant Dieu, ne serait-ce qu'une seule fois. Car qui priera pour eux, je vous le demande?—Vous et moi et c'est tout. Croyez-vous que le bon Dieu ait le courage de condamner ces pauvres délaissés?—Cola ne m'entrera jamais dans la tête.

Aux petits des oiseaux il donne la pature, Et sa bonté s'étend à toute la nature Pour quoi ne prendrait-il pas pitié des pauvres malheureux?...”

Choses et autres.

Les journaux d'Europe nous apprennent qu'à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le Saint-Père, par un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites, du 30 novembre 1879, a ordonné que la fête et l'office de l'Immaculée Conception soient célébrés à l'avenir dans toute l'Eglise sous le rite double de première classe.

La g'nuflexion.—Un des derniers opuscules de Mgr Gaume est l'opuscule intitulé *Genuflexion au XIX^{ème} siècle*. Lorsque cet ouvrage parut, afin d'encourager la genuflexion, on sollicita auprès de Pie IX une indulgence en faveur de ceux qui l'accompliraient, mais le Pape refusa, se fondant sur cette raison que la genuflexion devant le St-Sacrement est obligatoire pour tous les fidèles, et qu'on ne donne jamais d'indulgence pour une œuvre qui est de précepte.

La Congrégation des Rites dans une décision récente s'exprime ainsi: “Les femmes doivent-elle faire une genuflexion devant le St-Sacrement, ou seulement un salut, une révérence, une inclination de tête?—Les femmes, comme les hommes, doivent faire la genuflexion.

Et cette réponse est fondée sur un décret du 14 octobre 1602, qui déclare formellement que tous les fidèles, sans distinction de sexe, sont tenus de faire la genuflexion en passant devant le très-saint Sacrement.

Une ancre de Christophe Colomb.—On vient de retrouver à Trinidad une ancre d'un des vaisseaux de Christophe Colomb. Le 4 août 1492, trois petits vaisseaux sous le commandement de Christophe Colomb étaient ancrés à l'extrémité sud-ouest de l'île de la Trinidad. Tout à coup Colomb aperçut comme une montagne d'eau qui arrivait du sud sur sa flottille. Son vaisseau est soulevé à une grande hauteur, à tel point que Colomb craint de se voir jeter sur le rivage. Les deux autres navires furent secourus de la même manière et l'un d'eux perdit une ancre dont la chaîne se rompit sous l'effort de la vague. C'est cette ancre qui aurait été retrouvée dernièrement.

Chose étrange c'est à six pieds au-dessous de la surface du sol et à 372 pieds du rivage que cette trouvaille a été faite.

On avait déjà remarqué que la terre gagnait rapidement sur la mer le long

des rivages de Trinidad, ce dernier fait en est une preuve des plus frappantes, puisqu'il indique qu'autrefois les vaisseaux jetaient l'ancre là où sont maintenant des jardins.

L'ancre est d'une forme très simple: elle a huit pieds de long et pèse 1100 livres.

L'impératrice Eugénie veut absolument voir de ses yeux l'endroit où son malheureux fils a trouvé la mort. Elle partira de Southampton en février, à bord du *Danube*. La cabine qu'occupait le Prince lors de son départ pour l'Afrique a été mise à la disposition de Sa Majesté. Elle aura aussi à son service les chevaux et les voitures de son fils. Sa Majesté visitera d'abord la maison où le jeune Napoleon se retira à Natal, puis montée sur un char à bœufs, elle suivra le même chemin que son fils pour se rendre chez les Zoulous.

Il y a une couple d'années, le Roi des Belges fondait à Bruxelles l'*Association internationale africaine*, dont le principal but était d'essayer de coloniser l'Afrique centrale. Les journaux d'Europe nous apprennent que la première expédition envoyée en Afrique par cette société et conduite par le Lieutenant Gambier, a parfaitement réussi. Elle vient de fonder un établissement à Carema sur les bords du lac Tanganyika, un des grands lacs de l'Afrique. On se propose d'établir entre Carema et l'Océan une série de comptoirs qui serviront à créer et à assurer une ligne de communication entre le centre et la côte Est de l'Afrique.

M. Carter, à la tête d'une caravane d'éléphants, importés de l'Inde expressément dans ce but, a quitté lui aussi la côte orientale pour s'enfoncer dans l'intérieur du continent noir. Les éléphants se comportent admirablement. La terrible mouche taetsé ou tsetsé, qui fait périr si rapidement les bêtes de somme ordinaires, n'a aucune influence sur les éléphants indiens.

Conditions de ce Journal.

L'Abcille paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Verret, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abcille.

Agents: à la petite salle, M. T. Mercier, chez les externes, MM. E. Lamontagne et E. Genest; à Nicolet, M. F. Cormier; à Ste. Thérèse, M. T. Lord; à Rimouski, M. A. Gagnon.